

VILLAGES DE JOIE

Mars 2022/n° 260

DOSSIER

LA FAMILLE SOS VILLAGES D'ENFANTS S'AGRANDIT!



ÉDITO DE JOACHIM

“Quand je serai grand,
je voudrais être dans l’armée
pour protéger les gens”

GRÂCE À VOUS

Les bonnes notes
du programme
Pygmalion

PARCOURS

Laurent : un avenir
grand comme
le monde !



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je suis Joachim, j'ai 10 ans et je suis au village avec mon petit frère. Je suis en CM2, je vais passer en sixième à la prochaine rentrée. J'ai de très bonnes notes à l'école et j'ai hâte d'entrer au collège. Plus tard, quand je serai grand, je voudrais être dans l'armée pour protéger les gens.



Pour le moment, quand je ne suis pas en cours, je joue au foot. J'en fais depuis quatre ans et maintenant, je suis attaquant avant. Le samedi, c'est le jour des compétitions et des déplacements. Je suis dans une bonne équipe, elle est forte, on gagne souvent. J'aime bien aussi le basket et la luge, et aller en colo. L'été dernier, on est partis deux

semaines au bord d'un lac. J'ai fait plusieurs sports nautiques : du canoë- kayak, du paddle, du ski nautique, de la bouée tractée et du jet-ski. J'ai conduit moi-même le jet-ski, mais avec un animateur derrière moi quand même, j'étais pas tout seul.

J'aime bien lire, surtout des BD et des mangas, Naruto, One Piece ou Dragon Ball. Côté musique, je suis plutôt rap français et américain. Mon rappeur préféré, c'est Jul.

Je fais pas qu'écouter, j'écris des textes aussi, seul ou avec les éducateurs. Je rappe surtout pour moi, c'est très rare que je chante devant quelqu'un ou que je partage mes textes. C'est sur mon enfance, je fais des impros et des rimes.

Avec mon frère, c'est pas tous les jours facile, il est plus petit, alors parfois, il fait des choses de petit et des fois, ça m'agace. Mais il est petit et au fond de mon cœur, je sais que j'aime mon frère. »

ACTUS

UNE NOUVELLE LOI DE PROTECTION DE L'ENFANCE QUI PREND MIEUX EN COMPTE LES FRATRIES

Le 7 février dernier, une nouvelle loi consacrée à la protection des enfants était promulguée en France. Portée par le secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, Adrien Taquet, elle a été élaborée en concertation avec les principaux acteurs du secteur, comme SOS Villages d'Enfants, pour pallier certains dysfonctionnements de notre système. En effet, tout au long de ce travail institutionnel, l'équipe du plaidoyer de SOS Villages d'Enfants a participé à la réflexion en proposant des recommandations issues de sa longue expérience. Jugée par certains trop peu ambitieuse et par d'autres incertaine dans sa mise en œuvre opérationnelle faute de moyens conséquents, elle comporte toutefois un certain nombre d'avancées. Parmi elles, l'obligation pour les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de proposer systématiquement aux jeunes qui lui sont confiés un accompagnement jusqu'à 21 ans, sous réserve d'absence de ressources ou de soutien familial. Jusqu'à présent, environ deux-tiers d'entre eux cessaient d'être accompagnés à 18 ans ou dans les mois suivants leur majorité (source : enquête Asdo, mai 2020). Autre mesure phare, le texte interdit d'ici à 2024 le placement à l'hôtel des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE. Un mode d'hébergement qui concerne près de 5 % des mineurs placés aujourd'hui, selon l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Soucieuse de développer l'accueil de type familial dans un contexte de pénurie d'assistants familiaux,

la loi incite aussi à envisager plus systématiquement la possibilité de confier l'enfant nécessitant une protection à un membre de sa famille ou à un "tiers digne de confiance", si c'est son intérêt. Elle stipule également que des "contrôles stricts" des antécédents judiciaires des adultes au contact des enfants, notamment en matière d'infractions sexuelles, devront être effectués. Enfin, la loi accomplit un grand pas en stipulant que "l'enfant est accueilli avec ses frères et sœurs, sauf si son intérêt commande une autre solution", autrement dit en interdisant de séparer les fratries en cas de placement, sauf si c'est dans leur intérêt. Une disposition qui va nécessiter de développer encore les lieux d'accueil adaptés et conforter les départements de plus en plus nombreux à se tourner vers le modèle de SOS Villages d'Enfants. ■

HÀÏTI : SOS VILLAGES D'ENFANTS AIDE LES ENFANTS À SE REMETTRE DU SÉISME



© SOS Villages d'Enfants Haïti

À la suite du séisme qui a secoué Haïti le 14 août dernier, toutes les associations SOS Villages d'Enfants dans le monde se sont mobilisées pour financer une aide d'urgence. Disparition d'êtres chers, destruction de biens et autres chocs ont traumatisé parents et enfants. Pour répondre à un besoin criant d'as-

sistance psychosociale, l'équipe du projet d'urgence de SOS Villages d'Enfants Haïti a ouvert deux espaces adaptés aux enfants dès le 26 novembre, l'un à La Savane, sur la commune des Cayes, l'autre à Marceline, sur la commune de Camp-Perrin. Ces deux centres offrent aux enfants un soutien ciblé, assuré par des professionnels formés à l'écoute (travailleurs sociaux et psychologues). Les enfants de 4 à 15 ans, répartis par classes d'âge, profitent d'activités manuelles et sportives dans un espace convivial et ludique, où ils peuvent s'apaiser émotionnellement, s'exprimer, s'amuser, se faire de nouveaux amis. Bref, retrouver leur joie d'enfants. ■

UN ACCUEIL INNOVANT POUR LES ENFANTS EN "SITUATION COMPLEXE"

Certains enfants accueillis en protection de l'enfance sont en grande souffrance. Au quotidien, celle-ci se traduit par des comportements pouvant s'avérer très éprouvants pour les enfants qui vivent avec eux et les équipes qui les accompagnent. Repli sur soi, dépression, conduites à risques, agressivité... Face à la complexité et à l'imprévisibilité de ces jeunes, les professionnels, notamment

les accueillants familiaux, peuvent se sentir perdus, coupables ou en échec. Cela conduit parfois à la rupture entre l'enfant et ses accompagnants, et à une dégradation durable de situations déjà compliquées.

Pour répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes "en situation complexe", SOS Villages d'Enfants a imaginé un accueil-relais innovant, qui a ouvert ses portes mi-février à Guerville, dans les Yvelines. Dédié à des jeunes de 6 à 18 ans, il leur propose, grâce à une équipe pluridisciplinaire chevronnée, un accompagnement très individualisé, dans un cadre propice à l'apaisement. L'établissement se compose de deux maisons, implantées à la campagne. Les espaces extérieurs permettent de se retrouver dans la nature, avec des activités manuelles et thérapeutiques comme l'entretien d'un potager et d'un verger, et de développer une relation avec des animaux. L'accompagnement, qui peut aller d'une semaine à quatre mois, va permettre de soulager la souffrance de l'enfant, de lui redonner des perspectives, d'adapter le cas échéant son placement, tout en réduisant les tensions qui affectent les autres jeunes et les équipes de son lieu de vie habituel. Un cercle vertueux pour tous. ■

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

ARMÉNIE

Sargis était un petit enfant chétif, qui se fatiguait rapidement et qui avait du mal à entrer en contact avec les autres. Sa mère SOS a remarqué ses talents créatifs et l'a inscrit à un atelier de travail de l'argile. Le petit garçon a pu exprimer son univers à travers ses créations. Devenu grand, il a même été inscrit à un concours national lors duquel ses œuvres ont été exposées.

BURKINA FASO

Lorsqu'il est arrivé au village d'enfants SOS, **Ibrahim** avait des problèmes de langage. Il avait un retard et bégayait. Dès qu'il a été scolarisé, son maître de classe a conçu des activités spécifiques pour lui. Ibrahim a nettement amélioré son langage, il échange désormais avec ses camarades et les adultes sans bégayer, et avec beaucoup plus de vocabulaire.

LAOS

Chaque jour, après avoir étudié et fait du sport, **Phimma** s'occupe de son petit potager bio, derrière sa maison, dans le village d'enfants SOS. Elle jardine, cultive différents légumes et profite de la nature avec ses frères et sœurs qui l'aident à arroser les plants. Tous sont heureux de consommer des légumes d'aussi bonne qualité et produits avec amour !

CHARENTE-MARITIME

Fabien a passé un week-end sportif de qualité avec son éducateur spécialisé. Randonnée à vélo sur l'île de Ré, découverte du port maritime de la Rochelle, visite du quai d'amarrage des voiliers, puis préparation du dîner et nuit à bord d'un bateau. Fabien a découvert, grâce à ce stage sportif, son potentiel et sa résistance face à l'effort. Il s'exclame : "T'as vu ! J'ai réussi à le faire !"



© SPIRALE 03/19/18

Dans le futur village de Commentry, des maisons familiales et des allées arborées accueilleront les enfants.

LA FAMILLE SOS VILLAGES D'ENFANTS S'AGRANDIT !

Grande nouvelle ! Ce ne sont pas moins de cinq nouveaux villages qui viendront bientôt agrandir la famille SOS Villages d'Enfants. D'ici deux ans, près de 250 frères et sœurs rejoindront, ensemble, la chaleur d'une maison conçue pour les aider à grandir, sous le regard bienveillant de leurs éducateurs et de leur mère SOS.

Beauvais-sur-Matha, Besse-sur-Issole, Gémozac, le Lion d'Angers, voilà des noms de communes que les amis de SOS Villages d'Enfants ont appris à connaître. En effet, ces dernières années, dans chacune de ces villes, un nouveau village d'enfants SOS a été installé. La famille des villages s'est beaucoup agrandie... et l'aventure n'est pas finie. En effet, d'ici fin 2023, 250 frères et sœurs pourront être accueillis dans cinq nouveaux villages ! Tous les sites d'implantation ne sont pas encore arrêtés, mais on sait déjà que deux villages seront installés dans l'Allier : l'un à Commentry (à 15 km de Montluçon) et l'autre à Cusset, tout près de Vichy. La Charente-Maritime accueillera, elle, à Fontcouverte, l'un des nouveaux villages d'enfants SOS. Les deux derniers villages seront construits, pour le premier, dans les Pyrénées-Atlantiques et, pour l'autre, dans les Yvelines.

Pour prendre la mesure de cette nouvelle, il faut jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. En 60 ans, SOS Villages d'Enfants France avait ouvert 13 villages. Or, entre 2018 et 2024, ce seront neuf nouveaux sites qui, à terme, auront été inaugurés !

UN TOIT, UN DROIT, UNE CHANCE

Il suffit de lire la presse, de regarder la télévision ou de fréquenter les salles obscures pour se rendre compte que la question de l'accueil des enfants protégés est de plus en plus fréquemment abordée. Et ces médiatisations font d'ailleurs souvent naître des interrogations légitimes sur la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants. "Dans ce contexte, le modèle d'accueil de type familial que propose SOS Villages d'Enfants apparaît de plus en plus, aux yeux des décideurs publics départementaux, comme une alternative à encourager et un gage de qualité de l'accueil quotidien et à hauteur d'enfant", souligne Hervé Laud, directeur Prospective et Plaidoyer de SOS Villages d'Enfants. Rappelons que la protection de l'enfance relève de la compétence des conseils départementaux, qui sont

donc les principaux décideurs et les principaux financeurs des solutions mises en place sur leur territoire.

Depuis de nombreuses années, SOS Villages d'Enfants s'est beaucoup impliquée dans le débat public pour défendre sa conviction que l'accueil des fratries est non seulement un droit fondamental des enfants, mais aussi que la non-séparation est dans l'immense majorité des cas bénéfique à leur développement. "Notre parole a été entendue et il y a aujourd'hui un consensus autour de cette idée de la fratrie comme une ressource", complète Hervé Laud.

Dans l'interview qu'il nous avait accordée en septembre 2020, Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, le constatait lui aussi : "L'accueil en pavillon familial, en fratrie, et la qualité de l'accompagnement sont des atouts évidents des villages d'enfants SOS, qui permettent aux enfants accueillis de développer des liens affectifs et de pouvoir se sentir comme tous les autres enfants."

UNE NOUVELLE ATTENTION POLITIQUE

De nombreux conseils départementaux souhaitent donc faire évoluer leurs offres d'accueil des enfants éloignés de leurs parents par décision de justice, et le cadre politique national les y encourage de plus en plus. Depuis la fin 1996, la loi prévoit la non-séparation des fratries, sauf si ce n'est pas dans l'intérêt de l'enfant. La disposition a été réaffirmée en mars 2007, et tout récemment encore, dans la nouvelle loi relative à la protection des enfants adoptée à l'Assemblée nationale en juillet, puis au Sénat en décembre dernier et, enfin, promulguée le 7 février 2022. Pourtant, dans les faits, les structures aptes à répondre à l'injonction manquent souvent.

"Avant même la finalisation du texte débattu



**La maison,
c'est la première
chose que voit
un enfant lorsque
nous l'accueillons.**



© SOS Villages d'Enfants

L'espace cuisine/salon/salle à manger ouvert permet la convivialité dans la maison, et de rester présent auprès des enfants.

ces derniers mois, ajoute Hervé Laud, le gouvernement avait lancé un système de contractualisation entre l'État et les départements pour les inviter à repenser leurs réponses en matière d'aide sociale à l'enfance. C'est une évidence, il faut, à l'échelle d'un département, un panel d'offres. Autrement dit, il faut, en complément des structures traditionnelles (Maisons d'Enfants à Caractère Social ou anciens foyers, familles d'accueil), promouvoir les villages d'enfants dont la proposition reste innovante." Que des départements où l'association est déjà présente depuis des décennies - comme dans les Yvelines - demandent à accueillir de nouvelles structures est une preuve que l'accueil et l'encadrement proposés dans les villages d'enfants SOS correspondent aux attentes.

UNE MODERNITÉ BIENVEILLANTE

"La maison, c'est la première chose que voit un enfant lorsque nous l'accueillons, souligne Kacem Hamadi, le directeur du village d'enfants SOS de Busigny (Département du Nord), qui est le premier village d'enfants SOS créé en France, en

1956. L'accueil de fratries et de type familial dans des maisons, c'est aussi la première manifestation de ce qui nous différencie, à SOS Villages d'Enfants, des autres structures d'accueil. Elles se doivent d'être chaleureuses, sécurisantes et adaptées à la vie moderne."

Si toutes répondent à ces objectifs, celles qui constituent les villages d'enfants les plus récents impressionnent particulièrement par leur qualité fonctionnelle et leur confort. "Elles sont architecturalement conçues pour répondre aux besoins de l'enfant, explique Hervé Laud. Elles sont à la fois pratiques, belles, spacieuses, lumineuses et modernes. De plus, elles ont une dimension écoresponsable croissante."

Pour les enfants, ce sont d'abord des lieux où chacun peut avoir sa propre chambre, aménagée à son goût, et où il sait qu'il sera en sécurité. Bien sûr, les maisons sont aussi pensées pour faciliter le travail des mères SOS et des aides familiales, tout en favorisant la vie collective. Cela se traduit, notamment, par une cuisine ouverte. Celle-ci permet à la fois d'agrandir la pièce à vivre, de faciliter la participation des enfants à la préparation des repas, tout en restant

présent pour ceux qui jouent dans le salon. On peut aussi citer la présence d'une buanderie, d'un espace dédié au rangement des vélos et trottinettes, de petites terrasses ou jardins privatifs, la qualité des éclairages ou encore des choses qui ne sont pas aussi anecdotiques que ça, comme les sens d'ouverture des volets et des fenêtres.

Par ailleurs, tous les futurs villages disposeront d'une Maison des familles. Il s'agit d'un espace distinct des autres maisons, pour l'exercice des droits de visite des parents et afin de les aider dans leur parentalité. Ce lieu accueille donc ceux pour qui le juge a donné un droit de visite aux parents. Ils peuvent disposer d'un lieu chaleureux qui offre une cuisine, un salon, des sanitaires, un jardin, et qui permet de faire des jeux avec leurs enfants.

“Chaque village d'enfants SOS est en soi une entité forte, ajoute Hervé Laud. Mais chaque maison est indépendante, elle a sa personnalité et doit avoir sa propre vie de famille. Enfin, en sortant dans les environs de sa maison SOS, l'enfant doit se retrouver dans un environnement aussi ordinaire que possible. Il faut éviter tout ce qui est trop connoté ‘protection de l'enfant’ et qui serait stigmatisant.” Chaque fois que c'est possible, les villages d'enfants SOS partagent avec les habitants de la commune où ils sont installés certaines infrastructures. Cela peut être un espace de jeux extérieurs pour les enfants ou un sentier qui traverse le village et évite ainsi aux voisins de devoir faire un détour pour rejoindre un autre quartier de la commune.

UNE CHANCE POUR LES COMMUNES

On sait que souvent, les enfants confiés à l'aide sociale ne bénéficient pas d'un bon accueil dans l'imaginaire collectif. “Pourtant, nous faisons chaque fois la démonstration que l'installation d'un village d'enfants SOS peut être vécue de manière bienveillante, voire enthousiaste, par la population. Avant de nous installer quelque part, nous multiplions les réunions avec les habitants pour expliquer notre fonctionnement. Rappeler

INAUGURATION DU VILLAGE D'ENFANTS SOS DU LION D'ANGERS

Le 24 novembre dernier, eut lieu l'inauguration officielle du village d'enfants SOS du Lion d'Angers. Celui-ci a ouvert ses portes récemment et accueille 49 enfants dans 11 maisons installées au cœur du magnifique parc départemental de l'Isle-Briand. Reportée plusieurs fois en raison de la crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, et de Florence Dabin. Cette dernière préside le Conseil départemental de Maine-et-Loire, le Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger (Giped), et est la vice-présidente de l'Assemblée des départements de France, en charge de l'enfance.

“Ce fut un moment important et émouvant, raconte l'élue. Être utile aux autres, c'est ce qui donne du sens à nos politiques et, devant ces enfants, nous nous sentions à notre place. Tout le monde ne naît pas et ne grandit pas avec les mêmes chances. Notre devoir d'élus, c'est d'accompagner au mieux celles et ceux qui souffrent d'un parcours de vie ou d'enfance, plus compliqué que les autres.”

À l'occasion de cette inauguration, le conseil départemental a signé avec l'État une convention d'objectifs et de moyens qui porte, en partie, sur l'amélioration de l'aide sociale à l'enfance. Mais le Maine-et-Loire n'avait pas attendu cette convention pour décider de l'implantation du village d'enfants SOS qui accueille des enfants depuis 2019. “Ces conventions, aujourd'hui signées par plus de 70 conseils départementaux, participent à une sensibilisation croissante des responsables locaux, analyse Florence Dabin. Les projets d'accueil des fratries en villages exigent de vrais efforts de la part des départements, car ils demandent du temps, des moyens financiers et humains non négligeables. Mais le modèle SOS Villages d'Enfants a fait ses preuves. Lors de cette inauguration, j'ai eu la chance, avec le ministre, de visiter l'une des maisons et d'échanger avec des fratries. Je n'ai vu que des visages d'enfants souriants ce jour-là, des enfants qui spontanément m'ont tutoyée, m'ont expliqué leurs jeux, étaient fiers de me montrer un spectacle de chant... Tout cela m'a confirmé que nous étions sur le bon chemin.”



© SOS Villages d'Enfants

Les enfants ont une chambre individuelle, qu'ils décorent selon leur goût et leur personnalité.

que les enfants en danger ne sont nullement des enfants dangereux. Et dès que les habi-

tants comprennent qu'il s'agit de l'association marrainée par Anny Duperey, les derniers *a priori* s'évanouissent", sourit Hervé Laud.

L'arrivée de dix familles et d'une trentaine de salariés entraîne inmanquablement de



© SOS Villages d'Enfants

Une terrasse donnant sur un jardin sécurisé offre un terrain de jeux pour les enfants, idéal pour respirer et profiter des activités en extérieur.

LES "VIEUX" VILLAGES NE SONT PAS OUBLIÉS

Le développement de l'association sur de nouvelles communes ne signifie pas une moindre attention aux villages les plus anciens. Ainsi, ces derniers se voient dotés de nouveaux services et de nouvelles activités : accueil d'urgence avec le Service d'accueil familial immédiat (SAFI), mise en place de programmes de renforcement des familles (PRF et soutien à domicile), création de maisons des familles... Parfois, ce sont les bâtiments qui font l'objet de rénovations. Ce fut le cas de manière massive à Busigny entre 2014 et 2017. Les maisons de celui qui fut le tout premier village d'enfants SOS de France, et le second ouvert au monde, ont été entièrement refaites. "Le chantier fut titanesque, raconte l'actuel directeur, Kacem Hamadi. Des murs ont été cassés pour faire une grande pièce à vivre avec cuisine ouverte, l'isolation et le chauffage ont été refaits, des baies vitrées ont été créées, ainsi que des salles de bains et des sanitaires dans les étages. Des buanderies ont aussi été aménagées, tout comme une salle de jeux pour les enfants... " Il s'agissait à la fois de mettre les maisons aux normes sanitaires (désamianter notamment) et de créer un cadre de vie de grande qualité et fonctionnel. "Cela a un coût important, mais la plus-value éducative est irremplaçable", souligne le directeur.

Une plus-value qu'a pu mesurer Martine Chibi, aide familiale au village de Busigny depuis février 2009. Elle a connu les maisons avant et après leur rénovation et se souvient : "Ce fut quelques mois compliqués puisque nous avons dû déménager temporairement, mais le jeu en valait la chandelle. Busigny est un village très rural, éloigné des grandes villes et sans grands réseaux de transport public. Se sentir bien chez eux est fondamental pour les enfants. Grandir dans un beau cadre, confortable, adapté à une famille nombreuse, les aide à passer ce cap psychologique difficile qui est d'être séparé de ses parents."

l'activité pour les commerces, les services, les écoles... et cela compte beaucoup à l'échelle d'une petite ville. Mais SOS Villages d'Enfants est vigilante à ce que son installation ne vienne jamais pallier des manques endémiques. "Nous ne nous implantons que sur des communes qui possèdent des infrastructures solides, complète Hervé Laud. Nous sommes attentifs à ce que des professionnels du soin soient facilement accessibles, que la ville dispose d'infrastructures sportives, culturelles et associatives, ou encore qu'il existe un réseau de transport public permettant à nos adolescents de bénéficier de l'autonomie dont ils ont besoin..."

Toutes ces ouvertures de villages s'accompagnent de nombreux recrutements, ce qui intéresse également les acteurs locaux. SOS Villages d'Enfants est très rigoureuse quant à la qualité de ses équipes, ce qui explique que les campagnes de recrutement soient lancées plus d'un an avant l'ouverture des portes des premières maisons. Car le développement de l'association ne doit en aucun cas se faire au détriment de ses principes fondamentaux et de la manière dont elle prend en charge les enfants. "Nous restons nous-mêmes, rassure Hervé Laud. Nous sommes très sélectifs lors des recrutements, puis nous mettons en place de nombreuses formations et des tutorats pour nos recrues. Des directeurs territoriaux sont aussi là pour épauler les nouvelles équipes de direction."

La création d'un nouveau village est très technique, très méthodique. Au premier regard, elle peut sembler un peu formelle. "Mais, conclut Hervé Laud, c'est aussi, c'est toujours une incroyable aventure humaine. C'est une histoire de femmes et d'hommes qui partagent des convictions et l'envie d'aider des enfants à bien grandir. Bien souvent, à l'origine d'un village, il y a la détermination d'un élu du département, d'un maire ou même d'un donateur qui a su mobiliser sa commune, comme ce fut le cas à Gémozac et Beauvais-sur-Matha." Cette dimension humaniste est essentielle : du bien-être des enfants, elle est la première pierre. ■

L'édito de Daniel Barroy

Président



© Philippe Bernard/SOS Villages d'Enfants

Ce numéro de "Villages de Joie" est le premier de 2022, j'espère que, malgré ces temps difficiles, il vous trouve en bonne santé.

Notre association connaît ces dernières années un développement constant, au service des enfants. Grâce à vous tous, ainsi qu'à toutes les équipes de SOS Villages d'Enfants, notre projet associatif s'affirme à travers toutes les transformations menées au quotidien, au plus près des besoins des enfants.

Le premier d'entre eux est leur mise en sécurité physique et mentale dès qu'ils nous sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour nous, il importe avant tout que l'accueil des enfants et des jeunes se fasse dans les meilleures conditions pour qu'ils puissent adopter au plus vite un cadre protecteur. C'est ce qui guide le développement de nos villages : entretien des maisons, construction de nouvelles maisons pour de nouveaux programmes, construction sur de nouveaux sites.

Cet environnement rassurant permet un accompagnement complet. L'accomplissement des enfants et des jeunes passe par tous nos efforts possibles pour les mener à réaliser leur potentiel et leurs projets. La réussite scolaire étant bien sûr l'un des premiers objectifs, nous continuons aussi d'engager les villages d'enfants SOS dans le programme Pygmalion, pour renforcer les capacités des enfants et des jeunes et leur marche vers l'autonomie.

Ainsi, notre mission de protection de l'enfance prend corps, et je souhaite ici remercier toutes les personnes qui y contribuent.

LES BONNES NOTES DU PROGRAMME PYGMALION

Pour un enfant, progresser dans ses apprentissages est à la fois le gage d'un épanouissement personnel et celui de sa future insertion socioprofessionnelle. Si les enfants hébergés en structures d'accueil ont souvent des parcours d'études difficiles, l'échec scolaire n'est pas une fatalité. Mis en place dans chaque village d'enfants SOS depuis 2014, le programme Pygmalion vise à les soutenir dans leur scolarité. "Ce qu'on appelle l'effet Pygmalion est le phénomène par lequel on augmente les probabilités de succès de quelqu'un dès lors qu'on lui montre que l'on croit en sa réussite, explique Nathalie Dupire, directrice territoriale pour la région sud, référente du programme et ancienne directrice du village de Carros pendant 13 ans. Pour des enfants qui manquent de confiance en eux, c'est quelque chose de fondamental."

La force de ce programme est d'impliquer collectivement tous les adultes en lien avec l'enfant : enseignants, équipes des villages, parents, référents ASE⁽¹⁾... Au cœur de ce dispositif, se trouve l'éducateur (ou l'éducatrice) scolaire présent dans chaque village et qui joue le rôle de coordinateur des actions menées. Aide aux devoirs, comportements en classe, choix d'orientation, demande d'aide à la vie scolaire, rendez-vous à l'école, avec les parents, décisions d'ordre médical (orthophoniste, psychomotricien, neuropsychologue...), les occasions de solliciter leur expertise ne manquent pas. L'éducateur scolaire est joignable par tous, tout le temps, et peut, au débotté, aller voir une maîtresse ou un directeur d'école, ce qui est rarement le cas des éducatrices familiales qui ont cinq à six enfants d'âge différent à gérer.

"Concernant les enfants, je valorise la plus petite de leurs réussites, explique Joumana Grehaigne, éducatrice scolaire à Carros. Aucun n'aime être en échec, mais il est vrai que beaucoup manquent des prérequis de base. Soit parce qu'ils ont manqué l'école, soit parce qu'ils n'avaient pas la tête disponible aux



apprentissages." Ils ont des manques, pas des inaptitudes, et c'est ce que vient corriger le programme Pygmalion. L'une des clefs de ce soutien est d'être le plus individualisé possible, ce qui passe notamment par de la pédagogie différenciée⁽²⁾. Chaque enfant sait qu'il peut se tourner vers l'éducateur scolaire dès qu'il a une question ou une difficulté. Ce dernier lui fait un compte-rendu après chaque réunion avec son enseignant, lors de la remise des bulletins par exemple.

Les éducateurs scolaires sont aussi là pour épauler les mères SOS. "Toutefois, les éducatrices familiales sont toujours impliquées, car il s'agit de moments importants du quotidien des enfants, complète Nathalie Dupire. Mais la présence de l'éducateur scolaire les rassure et permet de faire en sorte que cela ne soit pas des moments stressants pour elles." Le programme Pygmalion place aussi tous les enfants sur un pied d'égalité, puisque la qualité du soutien scolaire dont ils bénéficient ne dépend pas du parcours de leur mère SOS.

"Réussir à l'école, ce n'est pas forcément obtenir son bac ou faire de longues études, ajoute l'éducatrice scolaire. Lorsqu'un enfant s'épanouit et trouve sa voie dans un enseignement spécialisé ou un apprentissage, c'est tout aussi valorisant pour lui... comme pour nous. Réussir, c'est être là où l'on est bien." ■

(1) Aide Sociale à l'Enfance

(2) Travailler une même compétence par des chemins différents, en fonction des profils des enfants

LAURENT : UN AVENIR GRAND COMME LE MONDE !



© SOS Villages d'Enfants Côte d'Ivoire/A. Nécée

Abandonné à la naissance dans une rue d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, Laurent sait que c'est grâce à SOS Villages d'Enfants qu'il peut aujourd'hui envisager un avenir "grand comme le monde".

appelle les "compétences socio-affectives": empathie, confiance, estime et maîtrise de soi, persévérance, sociabilité... Des soins dédiés à la stimulation de son développement lui ont été prodigués avec succès. En six mois, le vrai Laurent s'est réveillé.

LAURENT VEUT DEVENIR UNE PERSONNE INSPIRANTE

"J'ai peur de penser à ce qui me serait arrivé si on ne m'avait pas amené à ma mère SOS dans le village SOS, s'inquiète rétrospectivement le jeune homme de vingt ans. Je ne serais pas allé à l'école, j'aurais eu faim tout le temps, personne ne m'aurait serré dans ses bras ou ne m'aurait souri, tout simplement. Ma maison aurait été un arrêt de bus à Abidjan. Je serais devenu un vagabond ou un bandit de grand chemin vivant dans la rue, mendiant pour survivre..."

Son histoire sera bien heureusement très différente. Actuellement étudiant, Laurent a quitté la maison où il vivait avec sa mère SOS pour rejoindre un foyer de jeunes également géré par SOS Villages d'Enfants à Abobo-Gare. Il est fier de continuer à apprendre à se débrouiller seul afin de préparer son autonomie. "Ce que j'apprécie énormément dans cet hébergement réservé aux jeunes, c'est que nous nous entendons comme des frères. On partage beaucoup, on rit, on parle de nos rêves et de notre avenir... La vie est plus facile lorsqu'on vit avec des gens qui nous aiment et qui découvrent la vie en même temps que nous."

Laurent n'oublie jamais que c'est au cours de ses années de vie au village d'enfants SOS que sa mère SOS et l'équipe d'éducateurs lui ont donné les outils pour réussir sa vie. "La leçon la plus précieuse que j'ai apprise de ma mère SOS, c'est que chaque société a ses règles et qu'il faut les respecter. Cela vous évite

L'histoire de Laurent (son prénom a été changé) commence comme un récit qu'on a d'abord peine à croire. Laurent est né il y a une vingtaine d'années en Côte d'Ivoire. De ses parents, de sa famille, d'éventuels frères et sœurs, il ne sait rien. Et pour cause, Laurent a été abandonné peu après sa naissance dans une ruelle d'Abidjan, la capitale économique du pays. C'est une sans-abri qui a trouvé le nourrisson et a décidé de le garder. Était-ce pour être moins seule ? Espérait-elle ainsi attirer la compassion des passants ? Combien de temps a-t-elle gardé le bébé avec elle ? Autant de questions qui restent encore aujourd'hui sans réponse. Ce que l'on sait, c'est que survivre dans la rue avec un bébé s'est révélé au-dessus des capacités de cette femme qui a fini par prévenir des policiers. Et ce sont ces derniers qui ont donné son prénom à Laurent. Les recherches entamées pour retrouver ses parents ou des membres de sa famille n'ont pas abouti. Le bébé a d'abord été placé dans un orphelinat de la ville. Il y vivra trois ans avant de rejoindre le village d'enfants SOS d'Abobo-Gare. Au premier regard, Laurent semblait en bonne santé. Apparence trompeuse, car il souffrait en réalité de retards de croissance importants. Ainsi, à trois ans, il n'arrivait toujours pas à marcher ou à manger seul. Il souffrait aussi de retard dans ce qu'on

GROS PLAN SUR SOS VILLAGES D'ENFANTS CÔTE D'IVOIRE

Acteur majeur de la protection de l'enfance dans le pays, SOS Villages d'Enfants Côte d'Ivoire vient de célébrer ses 50 ans ! Le village d'enfants SOS d'Abobo-Gare, situé près d'Abidjan, fut le premier site de SOS Villages d'Enfants en Afrique. Un second village a ouvert en 1983, à Aboisso, dans le sud-est du pays. Le dernier se trouve à Yamoussoukro, la capitale.

Sur les trois sites, plus de 430 enfants privés de prise en charge familiale sont accueillis. Ils sont scolarisés dans des jardins d'enfants, puis dans des écoles primaires gérées par SOS Villages d'Enfants Côte d'Ivoire. Ces établissements reçoivent aussi des élèves des quartiers alentour, ainsi les enfants des villages SOS sont intégrés aux communautés locales.

À l'adolescence, les enfants quittent leur mère SOS pour rejoindre l'un des "foyers des jeunes", les structures d'apprentissage à l'autonomie gérées par les équipes de SOS Villages d'Enfants.

SOS Villages d'Enfants France est partenaire de SOS Villages d'Enfants Côte d'Ivoire, à travers des financements, des partages de compétences et la possibilité offerte aux donateurs français de parrainer un enfant accueilli dans l'un des villages ivoiriens. Les deux associations travaillent ensemble sur des projets concrets.

Le programme ARPEJ (Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse) est l'un d'entre eux. Soutenu par l'Agence Française de Développement, il vise à renforcer les compétences parentales et les mécanismes communautaires de protection des enfants dans six quartiers d'Abobo-Gare et Aboisso. Le projet bénéficie déjà à 637 familles et 2167 enfants.

les problèmes, cela vous permet d'être vous-même et d'affiner vos objectifs. Pour moi, SOS Villages d'Enfants est une superbe école de la vie."

Laurent a de l'ambition, il veut "travailler dur", dit-il et devenir une personne "influente, capable d'aider et d'inspirer les autres". Grand passionné de sport, il espère un jour devenir journaliste sportif. "Regarder et écouter les commentateurs décrire les manifestations sportives me procure à chaque fois une montée d'adrénaline ! Lorsque j'aurai terminé mes études secondaires, j'ai bien l'intention de m'inscrire à un cours de journalisme. Ma seule crainte, c'est qu'il pourrait m'être difficile de trouver du travail dans mon pays. En Côte d'Ivoire, il n'y a qu'une seule station de radio et une seule chaîne de télévision vraiment établies. Les places sont donc rares." Laurent envisage déjà d'aller au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire pour se faire une place dans le métier qui le fait rêver. Le petit enfant, hier abandonné dans une ruelle, se donne le monde comme futur terrain de jeu. Un beau pied de nez au destin !

INFOS PARTENAIRES

LA FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RÉAFFIRME SON SOUTIEN



En 2021, le groupe Société Générale a décidé de réunir

ses mécénats au sein de la Fondation C'est Vous L'avenir, avec pour objectif l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur avenir. Partenaire de plusieurs projets de SOS Villages d'Enfants depuis 2014, la Fondation a renouvelé son soutien fin 2021, en participant au financement des activités du Programme d'Epanouissement Par le Sport. Témoins des liens forts qui unissent la Fondation et SOS Villages d'Enfants, des partenariats se sont créés avec de nombreuses associations de la Fédération SOS Children's Villages International.

SCHMIDT, PARTENAIRE FIDÈLE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS



Depuis plus de dix ans, SCHMIDT, 1er fabricant français et spécialiste

de l'aménagement sur mesure pour toutes les pièces de la maison, est partenaire de SOS Villages d'Enfants. Le réseau de la marque se mobilise pour contribuer à offrir les meilleures conditions d'accueil aux enfants des villages SOS. Pour tout achat d'une cuisine dans l'un des magasins participants, un don est effectué à l'association afin de soutenir ses actions de protection de l'enfance en France. Au cours des dix dernières années, ce soutien a contribué au financement de grands chantiers de rénovation et de construction des villages SOS.

CRÉDIT COOPÉRATIF: BANQUE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE



SOS Villages d'Enfants et le Crédit Coopératif, banque pionnière en

matière de finance solidaire, fêtent les dix ans de leur partenariat. L'association est bénéficiaire de la gamme solidaire Agir qui comprend trois produits solidaires : le Livret Agir, la Carte Agir et le Livret Jeune Agir. Chaque client peut ainsi soutenir régulièrement, et à son rythme, l'action de l'association à travers l'épargne solidaire ou les micro-dons, au moment des retraits bancaires. Et depuis 2020, SOS Villages d'Enfants est également bénéficiaire du Livret Développement Durable et Solidaire de la banque.



© Téléparis

L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

“CHAQUE ENFANT A D'ABORD BESOIN DE LIENS AFFECTIFS”

La vie professionnelle de Véronique fut vouée à la cause des enfants et sa générosité envers SOS Villages d'Enfants s'inscrit dans la durée.

Véronique, 58 ans, ancienne auxiliaire de puériculture, connaît SOS Villages d'Enfants depuis plus de 30 ans.

“À une certaine époque, j'ai même sérieusement envisagé de mettre mes compétences au service de l'association”, raconte la donatrice.

La vie en a décidé autrement et Véronique a finalement exercé sa profession au domicile de particuliers et au sein d'établissements qui accueillent des enfants malades ou en difficultés sociales.

“Le bien-être des enfants me touche depuis toujours, ajoute-t-elle. En travaillant pour eux, j'ai constaté à quel point tous ont besoin de stabilité et de se sentir aimés. Qu'ils soient malades ou pas, vivant des situations familiales compliquées ou non, pour se construire, les enfants ont d'abord besoin de liens affectifs. L'unité de type familiale que propose SOS Villages d'Enfants me semble idéale pour aider les enfants séparés de leurs parents à grandir sereinement.”

Avec beaucoup de pudeur et de discrétion, Véronique évoque sa propre enfance. “C'est une souffrance pour un enfant d'être séparé de ses parents. Je l'ai vécu moi-même dans mon enfance lorsque mes parents ne pouvaient s'occuper de moi par périodes. Heureusement, j'avais une famille, bien inestimable, qui prenait alors le relais.”

Donatrice depuis de longues années, Véronique a récemment été confrontée au décès d'un proche. “Ce fut un déclic, explique-t-elle. J'ai pris conscience que cela pouvait m'arriver à moi aussi, même subitement. Je n'avais rien préparé, rien envisagé, et j'ai voulu choisir à qui reviendraient mes biens.” Véronique a eu la générosité de rédiger un testament pour

partie en faveur de SOS Villages d'Enfants. “Madame Jubré, de l'association, a été formidable ! J'avais déjà consulté deux notaires avant elle, et ils m'avaient vraiment déçue. Madame Jubré m'a aidée à mettre en ordre mes dispositions testamentaires, aussi bien celles concernant mon legs pour SOS Villages d'Enfants que celles concernant les legs destinés à mes proches.”

“Je sais l'importance du travail de l'association pour ces enfants. Je suis contente de contribuer à un meilleur avenir pour eux, avec humilité, car j'ai conscience que les besoins sont importants, même dans un pays comme la France.”

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
*Diplômée notaire,
Responsable
Legs et relations
philanthropiques.*



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
8 villa du Parc de Montsouris – 75014 PARIS

Si, comme Véronique, vous souhaitez témoigner dans cette rubrique, vous pouvez joindre directement Marie-Anne Jubré au 01 55 07 25 42.

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

F5E1LG

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.